

DEC191576INSIS

Décision portant nomination de M. Alain SYLVESTRE aux fonctions de directeur adjoint de la fédération de recherche FR2542 intitulée Fédération des Micro – NanoTechnologies (FMNT)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151296DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de la fédération de recherche n°2542 intitulée Fédération des Micro – NanoTechnologies (FMNT) et nommant Mme Mireille MOUIS, directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC190421INSIS en date du 12 février 2019 portant nomination de M. Alain SYLVESTRE aux fonctions de directeur-adjoint par intérim de la FR2542 intitulée Fédération des Micro – NanoTechnologies (FMNT) ;

Vu l'avis émis par les sections compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le conseil de fédération ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} août 2019, M. Alain SYLVESTRE, professeur des universités, est nommé directeur adjoint de la fédération de recherche intitulée Fédération des Micro – NanoTechnologies (FMNT) n° de code 2542, pour la durée fixée dans la décision DEC151296DGDS portant renouvellement de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juin 2019

Le président - directeur général
Antoine Petit

